



HALLOWEEN 2022 - REGLEMENT

Cette année, à l'occasion d'Halloween, les petits Serésiens, âgés entre 4 et 12 ans, vont avoir la chance de participer à un concours de dessin organisé par le service du Développement économique de la Ville de SERAING.

Les conditions de participation sont les suivantes :

- Habiter la Ville ;
- Avoir l'âge requis ;
- Respecter la thématique « dessine un monstre d'Halloween »
- Le format de papier sera A4 ;
- Le dessin sera réalisé à la main avec une technique laissée à l'appréciation du petit artiste (crayon, marqueur, peinture) ;
- Les nom et prénom du participant seront inscrits en lettres majuscules au dos du dessin ainsi que l'adresse et le numéro d'appel du tuteur légal.

UNE SEULE PARTICIPATION PAR ENFANT

Les dessins seront affichés lors du marché spécial Halloween d'Ougrée, le 26 octobre 2022.

Chaque enfant désireux de prendre part au concours pourra apporter son dessin dans les urnes déposées à cet effet, dans les différentes mairies de quartier ou à l'accueil de la cité administrative durant les heures d'ouverture.

Le jury sera composé du personnel communal.

Les trois premiers lauréats recevront des bons cadeaux mais des friandises seront offertes à chaque participant.

Les résultats seront communiqués le mercredi 26 octobre 2022, à 18 h, boulevard des Arts.